Le Soussigné Chargé d'affaires et consul général de France recourt de nouveau à Son Excellence Monsieur le Vicomte de Inhambupe pour l'expédition des derniers ordres destinés à faire mettre le traité de Commerce dernièrement conclu entre le Bresil et la France en pleine exécution. Le soussigné dans une explication qu'il vient d'avoir a l'instant même avec M.r le Ministre des Finances s'est assuré qu'il n'avoit pas encore reçu de Son Excellence la communication de la déclaration des Plenipotentiaires Bresiliens au sujet de la maniere de constater l'origine des produits françois dans les Douanes du Bresil, qui a été adressé a Son Excellence dans la note du 12 courrant. Le Soussigné renouvelle ses instances pour qu'il ne soit plus apporté de retard dans cet envoi, et prie dans la même occasion Son Excellence, d'agreer la nouvelle expression de sa haute considération

Rio de Janeiro ce 15 juin 1826

Le Comte de Gestas